



**CAHIER DES CHARGES
RELATIF A LA CONSULTATION
POUR LA FOURNITURE DE DENREES
ALIMENTAIRES**

.....

ARTICLE 1 : Objet de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres concerne l'achat de fournitures de denrées alimentaires nécessaires au fonctionnement de divers Services de la Ville de LECTOURE pour les années 2012 et 2013, telles que définies dans le cahier des spécifications techniques particulières et les bordereaux de prix unitaires propres à chaque lot, annexés au présent document.

ARTICLE 2 : Conditions de l'appel d'offres

Le présent marché est un marché fractionné à bons de commande avec montant minimum et maximum annuel, passé en application des dispositions des articles 57 et 77 du Code des Marchés Publics. En conséquence, la quantité des produits inscrits sur le bordereau de prix ci-joint n'est pas exhaustive.

L'attribution du marché se fera par lot.

2.1 Décomposition en lots

- LOT 1 : Fourniture de produits de REGIMES
- LOT 2 : Fourniture de BOF CHARCUTERIE
- LOT 3 : Fourniture de FRUITS et LEGUMES
- LOT 4 : Fournitures d'EPICERIES
- LOT 5 : SURGELES
- LOT 6 : VIANDES FRAICHES
- LOT 7 : Pains (pains spéciaux).

2.3 Durée de validité du marché

Le présent marché est conclu pour une période courant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, renouvelable tacitement une fois du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties contractantes, par lettre recommandée, avec préavis de quatre mois. Si pour des raisons administratives propres à la Commune, le marché ne peut être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception avant le 1^{er} janvier 2012, le délai de la première période commencera à courir à partir de la date de notification et s'achèvera en tout état de cause le 31 décembre 2012.

2.4 Modification de détail au dossier de consultation

La Commune de LECTOURE se réserve le droit d'apporter, au plus tard quinze (15) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats doivent alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

2.5 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 30 jours. Il court à compter de la date limite pour la remise des offres.

2.6 Forme juridique des candidatures

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un Groupement d'entreprises. En vertu de l'article 51 du Code des Marchés Publics, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membre d'un ou plusieurs Groupements. Après attribution, le Groupement d'entreprise devra prendre la forme d'un Groupement conjoint avec mandataire obligatoire.

ARTICLE 3 : Conditions de Participation

Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles 43, 44 et 45 du Code des Marchés Publics, les documents suivants :

- Lettre de candidature mentionnant l'identité du candidat, sa forme juridique et les pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager ainsi que, le cas échéant, les habilitations nécessaires données au mandataire du Groupement pour représenter ses membres lors de la passation du marché.
- Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée, que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner, telle que prévue aux articles 8 et 38 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005.
- Copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), s'il est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée, que le candidat n'est pas en état de liquidation judiciaire et, pour les personnes physiques, en faillite personnelle.
- Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée, que le candidat a satisfait à ses obligations d'emploi des travailleurs handicapés visées aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du Travail.

- Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales au 31 décembre 2011.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux services, objet du marché, réalisés au cours des trois dernières années d'exercices disponibles. Si le candidat est dans l'impossibilité de produire ce document pour justifier de sa capacité financière, il pourra prouver sa capacité par tout autre pièce considérée comme équivalente par le pouvoir adjudicateur.

Conformément à l'article 46 du Code des Marchés Publics, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira les pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 (établissement à l'étranger) et D.8222-8 du Code du Travail, ainsi que les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

Le candidat devra les produire impérativement dans le respect de la date mentionnée sur la lettre, transmise par lettre recommandée avec accusé de réception, lui indiquant qu'il est provisoirement attributaire du marché. Passé ce délai, le candidat ne pourra plus prétendre à aucun droit concernant ce marché.

Ces pièces seront à produire tous les six mois jusqu'à la fin du marché.

ARTICLE 4 : Jugement des offres

Le candidat retenu sera celui qui aura proposé l'offre jugée économiquement la meilleure au niveau du rapport qualité/prix.

La sélection sera effectuée en fonction des critères énoncés ci-après, avec leur coefficient de pondération :

Critères qualitatifs :

Structure et moyens de livraison du fournisseur (coefficient 10)

- délai et souplesse de livraison des commandes hebdomadaires,
- réapprovisionnements exceptionnels de dernière minute,
- fraîcheur et provenance des produits,
- date limite de consommation (minimum accepté 15 jours après livraison),
- variétés des produits proposés (ex : pains spéciaux).

Critères quantitatifs analysés sur la base des prix (coefficient 5)

- prix le plus avantageux et modalités de paiement.

ARTICLE 5 : Présentation des offres

Chaque candidat aura à produire, concernant le lot pour lequel il est candidat, un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

A. Les pièces demandées au candidat dans le cadre de l'article 3 du présent document.

B. Un projet de marché comprenant

- l'acte d'engagement ci-joint, à compléter, dater et signer, propre à chaque lot,
- le CCAP à dater et signer, propre à chaque lot,
- le bordereau des prix unitaires ci-joint, à compléter, dater et signer, propre à chaque lot.

NOTA. – Les candidats qui répondent à plusieurs lots auront à produire en un seul exemplaire, les documents visés au **A** ci-dessus.

ARTICLE 6 : Conditions d'envoi ou de remise des offres

La langue devant être utilisée dans l'offre est la langue française.

Les candidats transmettent leurs offres uniquement sur support papier, sous pli cacheté.

Ce pli portera l'indication sous enveloppe unique, mentionnant :

**MAIRIE DE LECTOURE
Marchés Publics
Place du Général de Gaulle
32700 LECTOURE**

« CONSULTATION POUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES 2012-2013 »

Ce pli pourra être remis contre récépissé à la Mairie de LECTOURE avant le **22 décembre 2011 à 16 heures** ou envoyé par la poste à l'adresse mentionnée ci-dessus, par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant ces mêmes date et heure limites.

Le candidat fera son offre avec tout document qu'il jugera utile à l'évaluation de la qualité des fournitures qu'il propose (fiche technique de produit, certificat de label qualité, présentation de l'entreprise).

Les offres doivent parvenir complétées en deux exemplaires à la Mairie de Lectoure – Place du Général de Gaulle – 32700 LECTOURE.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe cachetée hors délai, ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

Le dossier est accessible sur l'adresse internet : www.lectoure.fr - rubrique Mairie /Marchés Publics.

Article 7 : Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard dix (10) jours avant la date de remise des offres, une demande écrite à :

Renseignements administratifs

Marchés Publics
Mairie de LECTOURE
Place du Général de Gaulle
32700 LECTOURE
Tél : 05.62.68.54.11 Mail : compta@mairie-lectoure.fr

Renseignements Techniques

Cantine Municipale
Monsieur Thierry VILERS
Avenue du Docteur SOUVIRON
32700 LECTOURE
Tél : 05.62.68.72.11 Mail : cantine.lectoure@wanadoo.fr

ARTICLE 8 : Conditions de l'acceptation de l'offre

Les commandes seront envoyées par fax. Toute marchandise livrée sans bon de commande ne sera pas acceptée par le service cantine. De plus, les livraisons devront être accompagnées **d'un bon de livraison chiffré**, remis en même temps que la marchandise. L'expéditeur et le destinataire signeront conjointement ce bon.

La fréquence des livraisons est hebdomadaire, avec la possibilité d'une livraison supplémentaire en cas de besoins particuliers. Les livraisons interviendront obligatoirement entre 7 h 30 et 10 heures et s'effectueront à J + 3, J étant le jour de commande. De plus, il est précisé que la Cantine fonctionne en continu pendant 52 semaines par an.

Un relevé de factures par décade ou mensuel sera établi en **trois exemplaires** et adressé par courrier à la Mairie de Lectoure.

Le règlement des factures retenu sera obligatoirement le mandat administratif à 30 jours.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie, d'avance forfaitaire ni d'avance facultative.

Pour les produits surgelés et les produits frais en viande et charcuterie, il vous appartient de compléter votre offre de prix par :

- le délai moyen entre la date limite de consommation du produit et sa date de livraison,
- les moyens matériels de votre Société pour assurer la continuité dans la chaîne du froid (chambres froides, camions frigorifiques, ...),
- les conditions de reprise de certains produits qui pourraient être endommagés pendant le transport ou qui seraient non conforme à la commande.

Pour les produits surgelés et les produits frais en viande et charcuterie, seuls les produits ayant la mention VBF (Viande Bovine Française) sont acceptés.

Le fournisseur s'engage à maintenir les prix et les caractéristiques techniques des produits pendant toute la durée du marché.

Les prix doivent être exprimés en euros et en hors taxes et s'entendent marchandises rendues franco de port, d'assurance et d'emballage. Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres, frappant obligatoirement la prestation, ainsi que tous les frais afférents.

Afin de tenir compte de la volatilité des prix de certains produits, les prix pourront être exprimés en pourcentage par rapport au cours du marché d'intérêt national (site internet : www.snm.agriculture.gouv.fr).

Au cas où des variations importantes et imprévisibles des cours du marché provoqueraient une augmentation de plus de 5 % par rapport au prix initial, la Mairie pourra dénoncer le marché sans indemnisation au titulaire.

Le fournisseur joindra une extraction du journal de cotation à la facture correspondant aux produits facturés, ainsi qu'à la réponse à cet appel d'offre.

ARTICLE 9 – Montant du marché

	Montant minimum HT	Montant maximum HT
LOT 1 - PRODUITS DE REGIME	4 000 €	7 000 €
LOT 2 – BOF CHARCUTERIE	5 000 €	10 000 €
LOT 3 – FRUITS ET LEGUMES	9 000 €	15 000 €
LOT 4 – EPICERIE	10 000 €	20 000 €
LOT 5 – SURGELES	20 000 €	40 000 €
LOT 6 – VIANDES FRAICHE	5 000 €	8 000 €
LOT 7 – PAINS (Pains spéciaux)	8 000 €	10 000 €

BORDEREAUX DES PRIX UNITAIRES**LOT 1 : Produits de REGIME**

DESIGNATION	Quantité en kg	Prix H.T.	Prix T.T.C.
Potage Tourin s/sel	150 pour l'ensemble des potages		
Potage Potiron s/sel			
Potage Cresson s/sel			
Potage Cèpes s/sel			
Potage Dubarry s/sel			
Bouillon de bœuf s/sel	18		
Bouillon de volaille s/sel	12		
Fond brun s/sel	18		
Fumet de poisson s/sel	6		

LOT 2 : Fournitures de BOF CHARCUTERIES

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX H.T.	PRIX T.T.C.
Beurre 250g	50		
Beurre micropain 8g	40		
Bleu emballé 30g	600		
Camembert portion 30g	1200		
Cantal emballé 30g	600		
Cervelas x 1 kg	30		
Chavroux 20g	600		
Chanteneige	1000		
Chorizo 250g	10		
Crème fraiche x 1 litre	120		
Emmental alumette x 500g	24		
Emmental emballé 30g	600		
Edam emballé 30g s/sel	1200		
Edam emballé 30g	400		
Emmental râpé kg	300		
Féta cube x 500g	24		
Fromage blanc 100g	1200		
Fromage blanc 40% X 5kg	8		
Fromage blanc fruits 100g	600		
Gélifié caramel	600		
Gélifié chocolat	600		
Gélifié vanille	600		
Gouda emballé 30g	600		
Gnocchis frais	120		
Jambon blanc DD	48		
Jambon pays cru sans os	24		
Lait entier litre	2496		
Lardons x 1 kg	70		
Liégeois café	600		
Liégeois chocolat	1200		
Liégeois vanille/caramel	1200		
Morbier emballé 30g	600		
Mortadelle	48		
Mousse au chocolat	2016		
Œufs durs	1800		
Œufs liquide litre	200		
Pates fraiches	60		
Pâté croute	28		
Pâté de campagne	48		
P'tit louis coque	1200		
Pyrénées emballé 30g	600		
Rillettes de porc	24		
Rôti braisé de boeuf cuit (pot au feu)	90		

Rôti de dinde filet cuit	50		
Rôti de boeuf cuit	72		
Rôti de porc cuit	72		
Rôti de veau cuit	50		
Salami danois	24		
Saucisson ail	28		
Saucisson sec (rosette)	48		
Saint Moret 20g	600		
Saint Nectaire emballé 30g	600		
Saint Paulin emballé 30g	600		
Saint Paulin s/sel emballé 30g	2000		
Suisses fruits 60g x 6	360		
Suisses nature 60g x 6	48		
Suisses sucré 60g x 6	360		
Tartare ail & fines herbes 16 g	600		
Tartare aux noix 16 g	600		
Tartare poivron basilic 16 g	600		
Vache qui rit 17,5g	600		
Yaourt aromatisé	1200		
Yaourt fruits 0% de sucre	1300		
Yaourt nature 125 g	1800		
Yaourt sucrés 125 g	2 800		
Yaourt pot verre	1200		

LOT 3 : Fournitures de FRUITS et LEGUMES

Les coefficients seront appliqués au cours moyen du S.N.M., tels qu'ils sont publiés chaque mois. En cas d'absence de cotation, le prix sera celui de la dernière cotation parue. Le prix de l'offre initiale sera celui de la semaine 46.

Au cas où des variations importantes et imprévisibles des cours du marché provoqueraient une augmentation de plus de 5 % par rapport au prix initial, la Commune pourra dénoncer le marché sans indemnisation du titulaire.

Le fournisseur joindra une extraction du journal de cotation à la facture correspondant aux produits facturés, ainsi qu'à la réponse à cet appel d'offre.

LOT 4 : Fournitures d'EPICERIES

PRODUIT	QUANTITE	PRIX H.T.	PRIX T.T.C
Abricots 4/4 s/sucre	18		
Abricots sirop 5/1	24		
Ail pulpe x 1 kg	12		
Ananas morceaux 3/1	36		
Arome Patrelle	6		
Aspartam poudre x 80 grammes	12		
Asperges 4/4	96		
Béchamel froid x 10 kg	6		
Betteraves rouges cube 5/1	48		
Blé (style Ebly)	40		
Café moulu 100% Arabica	36		
Câpres fins 4/4	12		
Céleri râpé 5/1	48		
Champignons morceaux 4/4	72		
Champignons morceaux 5/1	12		
Chocolat pistoles	15		
Cocktail de fruits 5/1	18		
Cœurs de céleri 5/1	48		
Compote de pommes 5/1	24		
Compotes 120 pièces de 100g	12		
Compotes s/sucre 120 pièces de 100g	6		
Concentré de tomates 1/2	48		
Concentré de tomates 4/4	72		
Confit de canard (12 cuisses)	36		
Cornichons 5/1 (petits)	18		
Cornichons 5/1 (rondelles)	18		
Côtes de blettes 5/1	48		
Echalotes lanières 500g (déschy)	15		
Endives 5/1	45		
Epices paella 100g (spigol ou rizdor)	4		
Farine x 1 kg	40		
Fécule de maïs x 5 kg	8		
Flageolets verts 5/1	32		
Fonds artichauts morceaux 3/1	48		
Graisse de canard 4/4	24		
Graisse de canard 5/1	12		
Haricots coco x 10 kg	4		
Haricots lingots x 25 kg	6		
Haricots rouges 5/1	36		
Huile de tournesol x 5 l	120		
Huile d'olives x 5 l	30		
Lentilles 5/1	18		
Lentilles sèches x 10 kg	4		
Levure chimique (1,5 kg)	2		

Macédoine de légumes 5/1	48		
Maïs 3/1	24		
Maquereau vin blanc 3/1	36		
Mayonnaise 500 x 10g	6		
Mayonnaise x 5 kg	24		
Moutarde seau x 5 kg	12		
Moutarde ancienne seau x 5 kg	3		
Olives noires 5/1 rondelles	3		
Olives noires 5/1 s/noyaux	18		
Olives vertes 5/1 s/noyaux	18		
Palmier rondelle 3/1	36		
Pâtes alphabet potage X 5 kg	60		
Pâtes coquillettes X 5 kg	20		
Pâtes farfales X 5 kg	10		
Pâtes macaronis X 5 kg	10		
Pâtes nouilles X 5 kg	10		
Pâtes spaghettis X 5 kg	10		
Pâtes vermicelle potage X 5 kg	60		
Pâtisserie froid x 10 kg	8		
Pêches 4/4 s/sucre	18		
Pêches sirop 5/1	24		
Perles du Japon x 5 kg	20		
Petits pois très fin 5/1	32		
Poireaux 3/1	96		
Poires 4/4 s/sucre	18		
Poires sirop 5/1	24		
Pois chiches 5/1	24		
Poivre moulu x 1 kg	4		
Purée à chaud x 20 kg	6		
Purée à froid x 5 kg	20		
Reines Claude 4/4 s/sucre	18		
Riz long indica x 25 kg	6		
Riz rond x 1 kg	20		
Sardines huile 3/1	36		
Sauce salade 500 x 10g	6		
Sel fin x 1 kg	60		
Sel gros x 25 kg	4		
Semoule couscous x 5 kg	8		
Semoule fine x 5 kg	6		
Sirop de menthe x 1 litre	12		
Sucre n°3 ou n°4	20		
Sucre semoule x 1 kg	100		
Thon au naturel 3/1	18		
Vin blanc cubi x 10 litres	6		
Vin rouge cubi x 10 litres	20		
Vinaigre de vin x 1,5 litre	48		

LOT 5 : SURGELES

PRODUIT	QUANTITE	Prix H.T.	Prix T.T.C.
Beignets de salsifis	90		
Carottes jeunes	100		
Carottes rondelles	800		
Cèpes	10		
Choux brocolis	200		
Choux de bruxelles	100		
Choux fleur	200		
Courgettes rondelles	200		
Epinards branches	200		
Fèves	150		
haricots beurre	300		
Haricots verts très fins	400		
Haricots plats d'Espagne	180		
Légumes ratatouille	240		
Légumes POTAGE	500		
Navet cube	120		
Oignons coupés	500		
Oignons grelots	50		
Petits pois	200		
Poivrons lanières multicolores	50		
Pommes dauphines cuites	70		
Pommes duchesses	70		
Pommes frites au four 9/9	600		
Pommes noisette	200		
Pommes rissolées	240		
Pommes sautées	240		
Printanière de légumes	240		
Salsifis	200		
TOTAL EN KG	6360		
PRODUIT	QUANTITE		
Aubergines farcies	96		
Calamars romaine	60		
Choux farci	120		
Cocktail fruits de mer	30		
Cœurs de canard	80		
Colin nature 100g	80		
Colin pané 50 g cuit 70% Poisson	100		
Colin pané 100 g cuit 70% Poisson	180		
Courgette farcie x 200g	200		
Crevettes bouquet 90/120	30		
Crevettes décortiquées	10		
Cuisse de canette	160		
Cuisse de pintade	160		
Escalope de veau vrac	100		

Escalope dinde	180		
Escalope dinde viennoise	240		
Escalope poulet	180		
Feuilleté fromage 50/60g	1200		
Feuilleté viande 50/60g	1200		
Filet de perche	80		
Gésiers de dinde	65		
Gigot d'agneau s/os (rôti)	112		
Haut de cuisse de poulet 180g	270		
Langue de veau cuite	90		
Lapin découpe s/tête	120		
Lasagnes bolognaise	120		
Moules décoquillées	20		
Moussaka	120		
Paupiettes de dinde	240		
Paupiettes de veau	240		
Porc côte échine	100		
Porc rôti échine	112		
Porc sauté cube	640		
Quiche lorraine 65g	1200		
Quiche lorraine x 1 kg	20		
Rôti de boeuf cuit	72		
Rôti de dinde 50/50	120		
Rôti de veau bas carré	120		
Saumonette	150		
Sauté de dinde cube	240		
Sauté de veau cube	160		
Sauté d'agneau s/os cubé	320		
Steak haché 100g 15%	72		
Tarte provençale x 1 kg	20		
Tomates farcies 120g cuite	144		
TOTAL EN KG	9373		

PRODUIT	QUANTITE		
Bâton de glace 50 ml	1000		
Bâton de sorbet 50 ml	500		
Chausson pomme cru	600		
Choux vanille X50G	600		
Eclair café x 50G	600		
Eclair chocolat X 50G	600		
Eclair vanille X 50G	600		
Gâteau basque 1kg	36		
Paris Brest individuel	1200		
Pate feuilleté gastro GN 1/1	200		
Petit pot de glace	600		
Tarte citron 1kg	120		

LOT 6 : VIANDES FRAICHES

PRODUIT sous vide	QUANTITE kg	Prix H.T.	Prix TTC
Chipolatas	120		
Chipolatas s/sel	6		
Escalope de porc 100g	100		
Escalope de veau 100g	60		
Jarret de porc 3D cubé 40g	80		
Merguez	40		
Ventrèche de porc 20/30g	35		
Rôti de veau	60		
Joue de bœuf cubé en 40 g	200		
Saucisse de Toulouse	180		
Saucisse de Toulouse s/sel	10		
Sauté de porc cube de 40 g	200		
Sauté de veau cube de 40 g	80		
Steak de bœuf 100g	160		
Tendrons de veau 80g	40		
Couennes de porc	30		

LOT 7 : PAINS (Pains spéciaux)

DESIGNATION	QUANTITE	Prix H.T.	Prix T.T.C
PAINS LONGS (farine type 80) 400 grammes	7800		
BAGUETTES LONGUES 200 grammes	300		
1/2 BAGUETTES LONGUES 100 grammes	600		
Pain Céréales			
Pain complet			
Pain maïs			
Pain sésame			
Pain hamburger			

ARTICLE 10 – Acceptation de l'offre

Le représentant du pouvoir adjudicateur est Monsieur Gérard DUCLOS, Maire de la Commune de LECTOURE.

Est acceptée la présente offre pour le lot n°
pour valoir acte d'engagement, dans le cadre d'un marché à bons de commande.

Montant minimum annuel : € H.T.

Montant maximum annuel : € T.T.C.

Bon pour acceptation du Cahier des Charges

Fait à LECTOURE, le

Signature du représentant du Pouvoir Adjudicateur

Le Maire,

Gérard DUCLOS